



Juin 2011

Shadrack Moephuli

Je travaille pour le Conseil sud-africain de la recherche agricole dont je suis le président directeur général.

Au Conseil, nous créons de nouvelles variétés végétales, essentiellement des fruits, des légumes et des plantes ornementales ainsi que des espèces céréalières pour ensuite générer toutes ces informations et demander leur protection au titre de la loi sud-africaine sur les obtentions végétales

En ma qualité de directeur général du Conseil pour la recherche agricole, je crois pouvoir dire que nous pouvons concéder sous licence plusieurs de nos obtentions ou variétés végétales à un certain nombre de pays qui sont membres de l'UPOV et ainsi générer ou récupérer les taxes de concession de licences dans le contexte des redevances qui sont pour nous une bonne source de revenus, ce qui nous aide à investir davantage dans la recherche-développement sur la sélection de nouvelles variétés à mettre au point.